INTERCO' OUTRE-MER

Du 7 au 11 décembre 2026

14ème CONFÉRENCE

Programme

Sous réserve de modifications

ANTICIPER | IMPULSER | PILOTER

INTERCOMMUNALITES EN OUTRE-MER : LA PUISSANCE DU COLLECTIF AU SERVICE DES TERRITOIRES





EN GUYANE

Un évènement...

... proposé par Interco' Outre-mer... accueilli en Guyane



Ce que le collectif rend possible !

En Outre-mer, l'intercommunalité dépasse le seul cadre de l'action publique : elle incarne une manière d'agir ensemble, fondée sur la coopération, la solidarité territoriale et l'exigence d'efficacité. Face à des réalités institutionnelles, financières, sociales et environnementales singulières, elle constitue un levier essentiel pour construire des réponses justes, durables et adaptées aux besoins des territoires. C'est dans cet esprit que s'inscrit cette Conférence du mandat.
Pendant cinq jours, élus, équipes intercommunales, partenaires publics et acteurs engagés croiseront leurs expériences, approfondiront les enjeux communs et feront émerger des pistes d'action utiles à nos territoires. Que ce rendez-vous soit, pour chacun de nous, un temps de partage, d'inspiration et d'élan collectif.

Eugène Larcher
Président, par intérim, d'Interco' Outre-mer
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Espace Sud Martinique
Maire de Les Anses-d'Arlet



La Guyane vous accueille !

Cette édition offrira aux participants une immersion dans un territoire à la fois vaste, contrasté et profondément attachant. Entre fleuves, littoral, savanes, forêt amazonienne et espaces urbains en transformation, elle permettra de saisir la richesse des paysages, des dynamiques locales et de l'intercommunalité telle qu'elle se vit concrètement en Guyane.

Depuis Rémire-Montjoly, point d'ouverture et de conclusion des travaux, le programme conduira les participants au plus près des réalités guyanaises. Cette semaine sera l'occasion de découvrir des projets structurants, de rencontrer celles et ceux qui les portent, et de partager un regard concret sur les défis, les ressources et les ambitions du territoire. C'est avec une joie sincère que nous vous accueillerons.

Claude Plénet
Élu du bureau d'Interco' Outre-mer
Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral
Maire de Rémire-Montjoly



Bienvenue sur le territoire de la CACL !

Dans nos territoires, la force du collectif se mesure à des résultats concrets : une eau accessible, des déplacements facilités, des déchets mieux valorisés, un habitat digne.

Cette 14e Conférence d'Interco' Outre-mer nous invite à partager nos expériences, à porter nos exigences communes et à construire des réponses à la hauteur des besoins de nos populations. Faisons de cette rencontre un accélérateur de coopération.

Nos échanges doivent devenir des engagements.
Nos engagements doivent devenir des résultats.

Tou sel nou ka kouri pli vit, ansam nou ka alé pli lwen ! Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin !

Sandra Trochimara
Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral
Maire de Cayenne

Vue d'ensemble de la semaine

Samedi 5 et dimanche 6 décembre
Accueil des délégations et transferts vers les hôtels.

Lundi 7 décembre
Ouverture officielle de la Conférence, plénières, visites de terrain et Assemblée générale d'Interco' Outre-mer.

Mardi 8 décembre
Déplacement sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG).

Mercredi 9 décembre
Séquences thématiques et visites de projets structurants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL).

Jeudi 10 décembre
Déplacement sur le territoire de la Communauté de Communes des Savanes (CCDS).

Vendredi 11 décembre
Plénières et séquences de clôture. Départs progressifs des délégations et transferts vers l'aéroport.

Samedi 12 décembre
Départs.

JOUR 1 : LUNDI 07/12

Hôtel de Ville de Rémire-Montjoly

8h00
Accueil des participants

Modératrice de la matinée : Nadine Félix, Présidente, NF Consulting

8h30
ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

▶***Claude Plénet,*** *Maire de Rémire-Montjoly*
▶***Sandra Trochimara,*** *Présidente, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral*
▶***Eugène Larcher,*** *Président, Interco' Outre-mer*
▶***Boris Ravignon,*** *Président, Intercommunalités de France*
▶***Jean-Paul Fereira,*** *Président, Collectivité Territoriale de Guyane*
▶***Antoine Poussier,*** *Préfet de Guyane*

9h15
Séquence introductive **« Les intercommunalités à l'épreuve des évolutions institutionnelles et statutaires »**, par **Teddy Bernardotte,** Chercheur à l'Institut Maurice Hauriou (IMH)-Université Toulouse Capitole, Chargé de cours à l'Université des Antilles - Directeur territorial

9h45 - 11h15
PLÉNIÈRE 1 - GOUVERNANCE INTERCOMMUNALE : INSTALLER LES CONDITIONS D'UN MANDAT PLEINEMENT COLLECTIF
Le mandat est engagé, et avec lui l'exigence de transformer les premières décisions en méthode durable. Cette plénière ouvrira un espace de regards croisés politiques sur ce qui fonde une gouvernance solide : un projet de territoire porté ensemble ? Un pacte de gouvernance clair ? Un dialogue exigeant et confiant avec les communes membres ? De la qualité de la coopération entre élus communautaires et municipaux dépend l'installation d'une culture intercommunale réellement partagée. De cette culture naît, à son tour, une action publique lisible, comprise des habitants et fidèle aux réalités de nos territoires. Un temps politique pour faire du collectif non pas une intention, mais une manière de gouverner.

Avec la participation de :

▶***Christophe Bouillon,*** *Président, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires*
▶***Céline Sitouze,*** Vice-présidente, Communauté Intercommunale du Nord, La Réunion
▶***Vincent Pierrard,*** *Directeur général, Strateal*
▶***Charaffoudine Ramadani Toto,*** *Président, Communauté de Communes de Petite-Terre, Mayotte*
▶***Boris Ravignon,*** *Président, Intercommunalités de France*
▶***Sandra Trochimara,*** *Présidente, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, Guyane*

11h15 - 11h30
Pause

11h30 - 13h00
PLÉNIÈRE 2 - FINANCES INTERCOMMUNALES : CONSOLIDER LES MOYENS D'AGIR ET SÉCURISER LES TRAJECTOIRES
La situation particulièrement dégradée des finances publiques sur le plan national réduit drastiquement les marges de manœuvre accordées au bloc local. Pourtant, les besoins d'investissement et les attentes des populations sont très importants, singulièrement en Outre-mer. Cette plénière explorera les solutions permettant aux intercommunalités d'affronter ces défis, car aucune ambition territoriale ne tient sans les moyens de la porter dans la durée. Quels équilibres propres aux intercommunalités d'Outre-mer ? Quels choix structurants à engager ? Comment fonder un pacte financier efficace avec les communes ? Quels outils de programmation et d'aide à la décision ? Comment construire une intercommunalité financièrement forte et capable d'assurer la crédibilité des engagements pris devant les habitants ?

Avec la participation de :

▶***Roukia Kassidi,*** Présidente, Communauté d'Agglomération du Grand Nord, Mayotte
▶***David Nebor,*** Vice-président, Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guadeloupe
▶***Robert Picard,*** Directeur général, Calia Conseil (modérateur)
▶***Boris Ravignon,*** Président, Intercommunalités de France
▶***Mathieu Rosnarho,*** Chargé de relations avec les collectivités locales, Banque des Collectivités Locales
▶***Hervé Tonnaire,*** Directeur délégué aux Outre-mer, Banque des Territoires
▶***Laurent Yawalou,*** Président, Communauté de Communes de l'Est Guyanais

13h00
Clôture de la matinée par **Anne-Gaëlle Baudoin,** Directrice générale des Outre-mer

13h15
Déjeuner sur place, à l'invitation du maire de Rémire-Montjoly

14h30
À la découverte de la Commune de Rémire-Montjoly
Cette visite permettra de découvrir Rémire-Montjoly, son cadre de vie et plusieurs lieux emblématiques de son territoire. Une séquence ponctuée de temps d'échange, pour mieux appréhender l'identité de cette commune du Centre Littoral.

Assemblée générale ordinaire d'Interco' Outre-mer
Réservée aux adhérents. L'Assemblée générale ordinaire sera consacrée à l'élection de la nouvelle gouvernance d'Interco' Outre-mer.

20h00
Dîner, à l'invitation du préfet de Guyane

JOUR 2 : MARDI 08/12

À la découverte de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais



6h00
Départ en bus des hôtels

Halte conviviale à Iracoubo, à l'invitation du maire **Enrico William.**

De l'érosion du littoral aux enjeux de l'habitat, en passant par le désenclavement et la coopération transfrontalière, cette journée conduira les participants d'Awala-Yalimapo à Saint-Laurent-du-Maroni, à la découverte des principales problématiques auxquelles l'Ouest guyanais est confronté.

À Awala-Yalimapo, les participants seront accueillis par **Josy Joseph, maire de la commune,** en présence de **Norbert Samama,** premier président délégué de l'Association Nationale des élus des Littoraux. Cette première étape permettra d'appréhender les effets de l'érosion du trait de côte et les risques de submersion, mais aussi de découvrir les solutions déployées par l'intercommunalité et la réflexion engagée sur le déplacement de la population.

La journée se poursuivra à Saint-Laurent-du-Maroni, où la délégation sera accueillie par **le président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, Lénaïck Adam,** pour un déjeuner suivi d'un temps d'échange consacré aux dynamiques du territoire. La visite du port permettra d'aborder les enjeux de la coopération transfrontalière avec le Suriname. Puis, une visite de terrain consacrée à l'habitat permettra de présenter les politiques menées par l'intercommunalité et d'aborder concrètement les enjeux liés à la résorption de l'habitat informel.

Fin de journée
Départ de Saint-Laurent-du-Maroni et retour aux hôtels

JOUR 3 : MERCREDI 09/12

Mercure Cayenne Royal Amazonia

La matinée sera consacrée à des **séquences thématiques** permettant d'approfondir des enjeux structurants pour l'action intercommunale.

8h30
Accueil des participants

Modérateur de la matinée : Gilles Vernet, Directeur de Radio-Télé Péyi

9h00 - 10h00

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE : STRUCTURER COLLECTIVEMENT LES ZONES D'ACTIVITÉS

Avec la participation de l'association Palme, les échanges porteront sur le rôle des espaces d'accueil d'entreprises en tant qu'outils d'aménagement du territoire au service d'un développement économique plus durable. Ils permettront d'interroger leur gestion, leur inscription dans les dynamiques territoriales et le dialogue à construire avec les entreprises et collectifs d'entreprises, à partir de démarches engagées par les intercommunalités d'Outre-mer.

Avec la participation de :

▶***Marc De Nale, Directeur général,*** *Association Palme (modérateur)*
▶***Mohamadi Madi Ousseni,*** *Président, Communauté de Communes du Centre Ouest, Mayotte*
▶***Claude Plénet,*** *Vice-président, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, Guyane*
▶***Manuela Rabathaly,*** *Directrice de l'aménagement et de la planification territoriale, Communauté d'Agglomération Cap Excellence, Guadeloupe*

10h00 - 11h00

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : OUTILLER L'ACTION INTERCOMMUNALE SANS PERDRE LE SENS DU SERVICE PUBLIC

De l'aide à la décision au pilotage des politiques publiques, l'intelligence artifi cielle ouvre de nouvelles perspectives pour les collectivités. Cette séquence permettra d'en apprécier les apports, les limites et les conditions d'un déploiement responsable, éthique et adapté aux réalités locales, avec une exigence centrale : moderniser l'action publique sans affaiblir le lien avec les usagers.

Avec la participation de :

▶***Jean-Luc Loubli,*** *Directeur régional, France Travail Guyane*
▶***Meg-Ann Ransay,*** *Déléguée à la protection des données, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral*
▶***Christelle Sabayo,*** *Directrice générale des Services, Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais*

11h00 - 11h15
Pause

À la découverte de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral

11h15 - 11h45

CENTRES-BOURGS : RÉVÉLER LEURS SINGULARITÉS POUR RENFORCER LEUR ATTRACTIVITÉ

Face au déplacement des polarités commerciales vers les périphéries, la planification du développement économique et commercial à l'échelle de la CACL soulève des enjeux d'équilibre territorial et de reconquête de l'attractivité des centres-bourgs. À la demande de la CACL, le CAUE de Guyane mène une étude sur la constitution et la composition des huit centres-bourgs du territoire, afin d'en retracer l'histoire et d'en identifier les singularités territoriales. Cette présentation propose un premier état d'avancement de la démarche, consacré à la compréhension de leur formation et à la mise en lumière de leurs spécificités, qui constitueront le socle des futures orientations de développement et de valorisation.

▶***Anaïs Durand,*** *Urbaniste, architecte et directrice, CAUE*

▶***Maria Mejia,*** *Urbaniste et architecte, CAUE*

▶***Claude Plénet,*** *Vice-président, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral*

11h45 - 12h30

HABITAT INDIGNE ET AMÉNAGEMENT : LA SPLACL, UN OUTIL OPÉRATIONNEL AU SERVICE DU CENTRE LITTORAL

Créée à l'initiative de la CACL et de ses six communes en septembre 2025, la SPL d'aménagement a pour objet de traiter majoritairement la résorption de l'habitat indigne. Si les questions de gouvernance ont été actées, l'actualité est de poursuivre la mobilisation de l'ingénierie aux fins d'une mise en œuvre opérationnelle sur le pilotage des dispositifs d'habitat indigne et d'accompagner les communes sur les questions de renouvellement urbain, de foncier et d'accompagnement de projets complexes.

Avec la participation de :

▶***Laurent Acelor,*** *Directeur général, SPL d'Aménagement du Centre Littoral, responsable du service habitat, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral*

▶***Gilles Adelson,*** *Vice-président, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral*

12h30

Déjeuner

14h30

Des visites de terrain permettront de découvrir plusieurs réalisations et politiques publiques de la CACL : le réseau de transport urbain Yanéo et le projet de transport en commun en site propre, une infrastructure de gestion et de valorisation des déchets, ainsi qu'une zone d'habitat indigne. Elles offriront un éclairage concret sur l'ampleur des défis à relever et sur les réponses déployées à l'échelle intercommunale.

20h00

Dîner, à l'invitation du président de la Collectivité Territoriale de Guyane

JOUR 4 : JEUDI 10/12

À la découverte de la Communauté de Communes des Savanes

7h00
Départ en bus des hôtels

Du Centre spatial guyanais aux projets structurants portés par la Communauté de Communes des Savanes, cette journée permettra aux participants de découvrir un territoire où innovation, rayonnement international et développement local se conjuguent.

La délégation sera accueillie au Centre spatial guyanais. La visite de ce site emblématique, au cœur de l'activité spatiale européenne et internationale, permettra de mieux comprendre son rôle stratégique, ainsi que sa contribution au développement économique et scientifique et au rayonnement de la Guyane, et plus particulièrement du territoire des Savanes.

Les participants rejoindront ensuite le Golf des 3 Collines, à la ferme Zulemaro, à Matiti, pour un déjeuner dans un cadre propice aux échanges, à l'invitation de **Michael Rimane, président de la Communauté de communes des Savanes.**

La journée se poursuivra par la présentation de plusieurs projets structurants de l'intercommunalité. Portée par les élus et les équipes techniques, cette rencontre mettra en lumière les ambitions du territoire et ouvrira un temps d'échange avec la délégation.

Fin d'après-midi
Départ, retour aux hôtels

20h00
Dîner, à l'invitation de la présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral







JOUR 5 : VENDREDI 11/12



Hôtel de Ville de Rémire-Montjoly

8h30
Accueil des participants

Modérateur de la matinée : Gilles Vernet, Directeur de Radio-Télé Péyi

9h00 - 10h30

INTERCOMMUNALITÉS EN OUTRE-MER : TRANSFORMER LES CONTRAINTES EN LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

Insularité, éloignement, dépendance aux importations, vulnérabilité climatique : autant de réalités structurantes qui pèsent sur les territoires ultramarins. Certaines intercommunalités en font pourtant le point de départ de projets concrets, en misant sur la transformation des productions locales, la structuration de filières et la valorisation des ressources propres à leur territoire. À partir de retours d'expérience, cette plénière interrogera les conditions du passage de l'intention à l'action : ingénierie de projet, montage financier, coordination des acteurs, adaptation des politiques publiques aux réalités géographiques, foncières et économiques ? Elle ouvrira également le débat sur les freins qui demeurent et les leviers à renforcer.

Avec la participation de :

- ***Jean Bardail,*** *Président, Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre, Guadeloupe*
- ***Wirdani Djae,*** *Président, Communauté de Communes du Sud, Mayotte*
- ***Thomas Drouineau,*** *1927 Avocats*
- ***Eric Ferrere,*** *Vice-président, Communauté Intercommunale des Villes Solidaires, La Réunion*
- ***David Riché,*** *Vice-président, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral*
- ***Carine Sinaï-Bossou,*** *Présidente, Chambre de Commerce et d'Industrie, Guyane*
- ***Guillaume Vuilletet,*** *Délégué interministériel à la souveraineté agricole aux Outre-mer*

10h30 - 11h00

RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS PLASTIQUES EN OUTRE-MER : QUELS LEVIERS POUR LES TERRITOIRES ?

Face au surtonnage plastique en Outre-mer, cette séquence abordera les enjeux de collecte, de valorisation et d'impact, en s'appuyant notamment sur l'exemple de Monoméris, une solution adaptée aux réalités ultramarines et au développement de filières locales durables.

Avec la participation de :

- ***Yannick Fleret,*** Directeur du développement et de la stratégie des marchés publics et comptes clés, Monoméris
- ***Maxime Lepinay,*** Fondateur & CTO, Monoméris

11h00 - 12h30

PLANIFICATION TERRITORIALE : SAR, SCOT, PLU – DONNER UN CAP ET SÉCURISER LES TRAJECTOIRES

Planifier, c'est donner un cap au territoire et poser les conditions d'un développement maîtrisé. Dans les Outre-mer, cet exercice se révèle particulièrement complexe, à la croisée des enjeux d'aménagement, d'habitat, de mobilité, de transition écologique, de gestion des risques, de foncier, d'équipements et de services à la population. Cette plénière interrogera les conditions à réunir pour faire des documents de planification de véritables outils de décision, lisibles, partagés et opérationnels, construits avec les communes membres, les collectivités territoriales, l'État et les partenaires techniques. Les propositions formulées nourriront le plaidoyer d'Interco' Outre-mer sur la planification.

Avec la participation de :

- ***Florence Bénéteau,*** *Directrice générale, Elan (modératrice)*
- ***Philippe Dézac,*** *Vice-président de la Région Guadeloupe, Élu de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre*
- ***Thomas Drouineau,*** *Avocat,1927 Avocats*
- ***Juliette Guirado,*** *Directrice générale, AudEG*
- ***Eugène Larcher,*** *Vice-président, Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique*
- ***Saïd Maanrifa Ibrahima,*** *Président, Syndicat Intercommunal des Eaux, Mayotte*
- ***Michael Rimane,*** *Président, Communauté de Communes des Savanes, Guyane*

12h30 - 13h00

Synthèse de la Conférence par **Miguel Leroy,** membre du bureau exécutif d'Intercommunalités de France, **Claude Plénet** et **Guillaume Vuilletet.**

Mot de clôture du Président d'Interco' Outre-mer

13h00

Déjeuner sur place, à l'invitation du maire de Rémire-Montjoly



Les Intercommunalités de Guyane

6 communes : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Roura. 154 894 hab., 5 087 km².
Présidente : Sandra Trochimara, maire de Cayenne.
www.cacl-guyane.fr

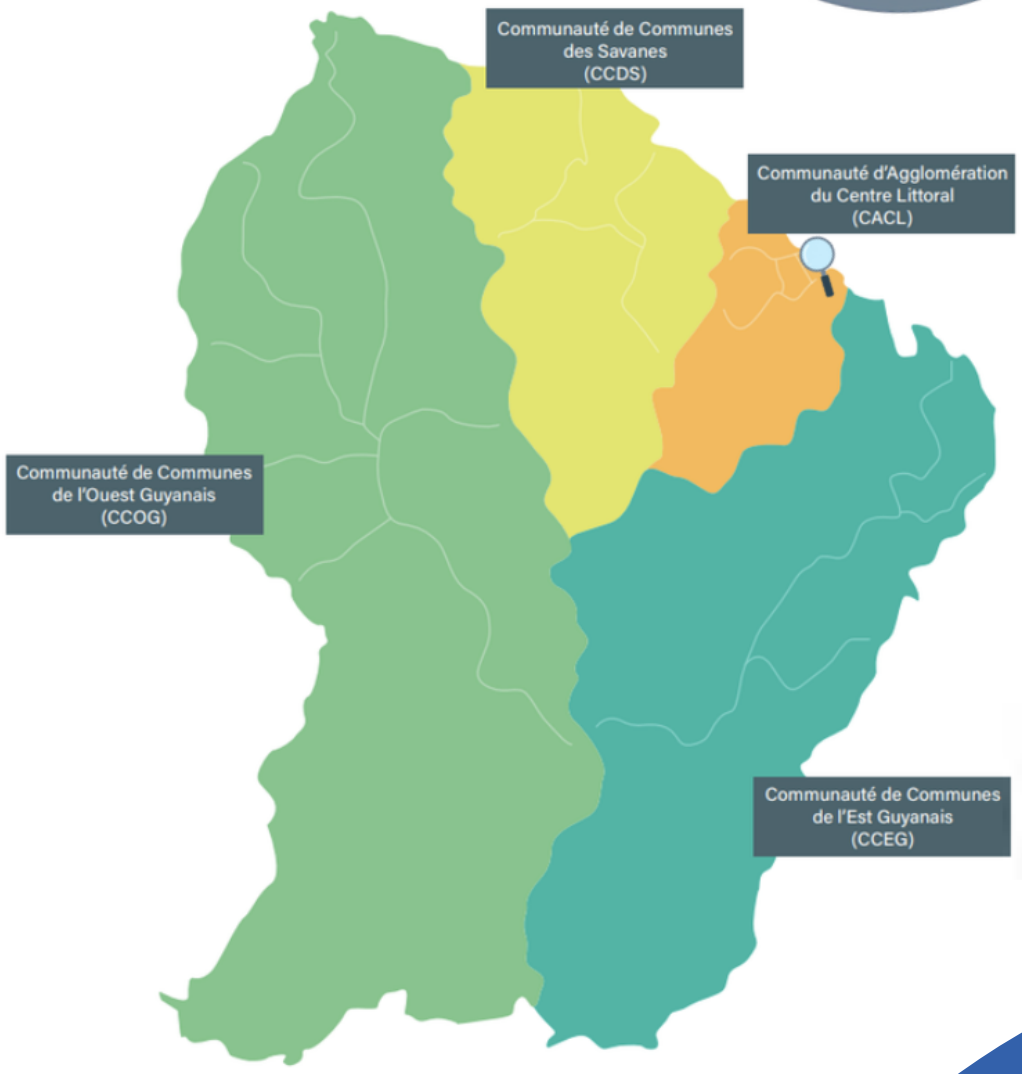
8 communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent-du-Maroni, Saül. 101 800 hab., 40 945 km². Président : Lénaïck Adam, maire de Saint-Laurent-du-Maroni.
www.ouestguyane.fr

4 communes : Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Saint-Élie. 29 651 hab., 11 942 km².
Président : Michael Rimane, maire de Kourou.
www.ccdsguyane.fr

4 communes : Camopi, Ouanary, Régina, Saint-Georges. 9 101 hab., 25 560 km².
Président : Laurent Yawalou, maire de Camopi.

1 Aéroport International - Félix Éboué
2 Ibis Styles Cayenne Centre Amazonia
3 Mercure Cayenne Royal Amazonia
4 Hôtel de Ville de Rémire-Montjoly





Informations pratiques

Inscription

Pour participer à la Conférence, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent.

L'inscription s'effectue à partir du formulaire dédié accessible en cliquant sur le lien suivant :

INSCRIVEZ-VOUS CLIQUEZ ICI

Date limite d'inscription : **27 novembre 2026**

Frais d'inscription par personne

Intercommunalité adhérente :	**300,00€ TTC**
Partenaire :	**300,00€ TTC**
Autre, collectivité territoriale, organisme public, entreprise… :	**500,00€ TTC**
Étudiant : sans repas (sous réserve des places disponibles)	**gratuit**

Les frais d'inscription couvrent l'accès aux séquences de la Conférence, ainsi que les visites et repas prévus au programme durant les cinq jours. Pour toute participation partielle, limitée à une ou plusieurs journées de la Conférence, merci d'adresser un mail à **contact@interco-outremer.fr**

Les informations de paiement seront communiquées lors de la confirmation d'inscription.

Toute demande d'annulation devra être formulée par mail, au plus tard le 30 novembre ; passée cette date, la totalité des frais d'inscription sera à régler.

Venir en Guyane

L'arrivée en Guyane se fait principalement par l'**aéroport international Félix-Éboué** (www.guyane.aeroport.fr) situé à Matoury, à environ 13,5 km de Cayenne. Des vols directs réguliers sont proposés depuis Paris, par Air France (www.airfrance.fr) au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, Air Caraïbes (www.aircaraibes.com) au départ de Paris-Orly. Des liaisons existent également depuis les Antilles.

Formalités à prévoir

▶**Une carte nationale d'identité** ou **un passeport** en cours de validité est nécessaire pour les ressortissants français.

▶**La vaccination contre la fièvre jaune** est **obligatoire** pour toute personne se rendant en Guyane. Elle doit être attestée par un certificat international de vaccination. En cas de contre-indication, un certificat médical spécifique devra être présenté. Plus d'informations sur www.guyane.gouv.fr.

Transferts : après confirmation de l'inscription, un formulaire complémentaire sera adressé aux participants afin de recueillir les informations utiles à l'organisation des transferts entre l'aéroport Félix-Éboué et les deux hôtels partenaires.

Compte tenu de la période de fin d'année, il est vivement conseillé de réserver les billets d'avion et l'hébergement dès que possible.



Hébergements

Deux hôtels sont partenaires de la Conférence.
Les transferts organisés par Interco' Outre-mer entre l'aéroport Félix-Éboué et les hôtels concerneront uniquement ces deux établissements.

Mercure Cayenne
Royal Amazonia ****
45 rue de l'Ara Bleu
97300 Cayenne
Tél. : +594 594 39 15 15
Mail : HB095-SB@accor.com

Ibis Styles Cayenne
Centre Amazonia ****
26 avenue du Général de Gaulle
97300 Cayenne
Tél. : +594 594 28 83 00
Mail : hc1t3@accor.com

Pour réserver au Mercure, contactez par mail :
christopher.hotchouliong@accor.com

Pour réserver à l'Ibis : **CLIQUEZ ICI**

Code à utiliser lors de la réservation : **IN828GP471** valable pour le Mercure et l'Ibis.



Autres hôtels à Cayenne

À titre indicatif, d'autres hôtels situés à Cayenne sont mentionnés ci-dessous. Ces établissements ne font pas partie du dispositif hôtelier partenaire et ne seront pas desservis par les transferts et déplacements organisés par Interco' Outre-mer.



Grand Hôtel Montabo ****
Route de Montabo Chemin Hilaire
97300 Cayenne
Tél. : +594 594 30 38 88
Mail : resa@grandhotelmontabo.fr
Site : www.grand-hotel-montabo.fr

Hôtel Ker Alberte ****
4 rue du Docteur Sainte-Rose
97300 Cayenne
Tél. : +594 594 25 75 70
Mail : contact@hotelkeralberte.com
Site : www.hotelkeralberte.com

Hôtel Bar Restaurant des Palmistes ***
Avenue du Général de Gaulle
97300 Cayenne
Tél. : +594 694 28 68 88
reservation@palmistes.com

Central Hôtel de Cayenne ***
19 rue Molé
97300 Cayenne
Tél. : +594 594 25 65 65
Mail : centralhotel-cayenne@wanadoo.fr
Site : www.centralhotel-cayenne.fr

Déplacements durant la Conférence

Pendant la Conférence, Interco' Outre-mer assurera, en bus, les liaisons entre les deux hôtels partenaires et les différents sites prévus au programme. **Les horaires des transferts depuis l'aéroport et vers les différents sites de la Conférence seront communiqués aux participants quelques jours avant son ouverture.**

Pour les déplacements individuels en dehors des navettes organisées, les participants peuvent également recourir aux taxis ou à la location de voiture. Les informations utiles sont précisées page suivante.

Taxis

Les participants peuvent, si besoin, contacter directement les taxis et transporteurs ci-dessous pour leurs déplacements individuels.

ADG Transport / M. Ajaiso Dwight
Tél. : +594 694 96 57 14
Mail : dwightajaiso@gmail.com

HECTOR SAS E.D.C.S / M. Daniel Elfort
Tél. : +594 694 22 03 14
Mail : contact@hector-gf.com

Taxi Jean-Marc Limmois
Tél. : +594 694 26 31 76
Mail : jmltaxi@orange.fr

TAXISAR973 / M. Serge Rosine
Tél. : +594 694 16 69 19
Mail : taxisar973@gmail.com

Taxi Lacordelle Georges
Tél. : +594 694 23 24 46
Mail : lacordelle.54@gmail.com

Transport Longin A.
Tél. : +594 694 27 54 72
Mail : transportlongin@gmail.com

Taxi Robert Léon
Tél. : +594 694 37 91 77
Mail : servicetaxi973@gmail.com

Location de voiture

La plupart des loueurs de voitures (Jumbo, Sixt, Budget, Hertz, etc.) disposent d'une agence directement implantée à l'aéroport, ce qui facilite la prise en charge d'un véhicule dès l'arrivée en Guyane. Certaines sociétés disposent également d'agences à Cayenne ou dans d'autres communes du territoire.

Europcar

Europcar Guyane met à disposition des participants le code promotionnel **INTERCO26** permettant de bénéficier d'une **réduction de 10 %** sur les tarifs web pour toute réservation effectuée sur www.europcar-guyane.com. Ce code est valable pour toute prise ou restitution de véhicule entre le 4 et le 13 décembre 2026.

Remerciements à nos partenaires !

Tout au long de la Conférence, Thomas Drouineau, du cabinet 1927 Avocats, et Éric Ardouin, collaborateur au sein du cabinet Rivière Avocats, se tiendront à votre disposition pour répondre à vos questions juridiques.



INTERCO'
OUTRE-MER